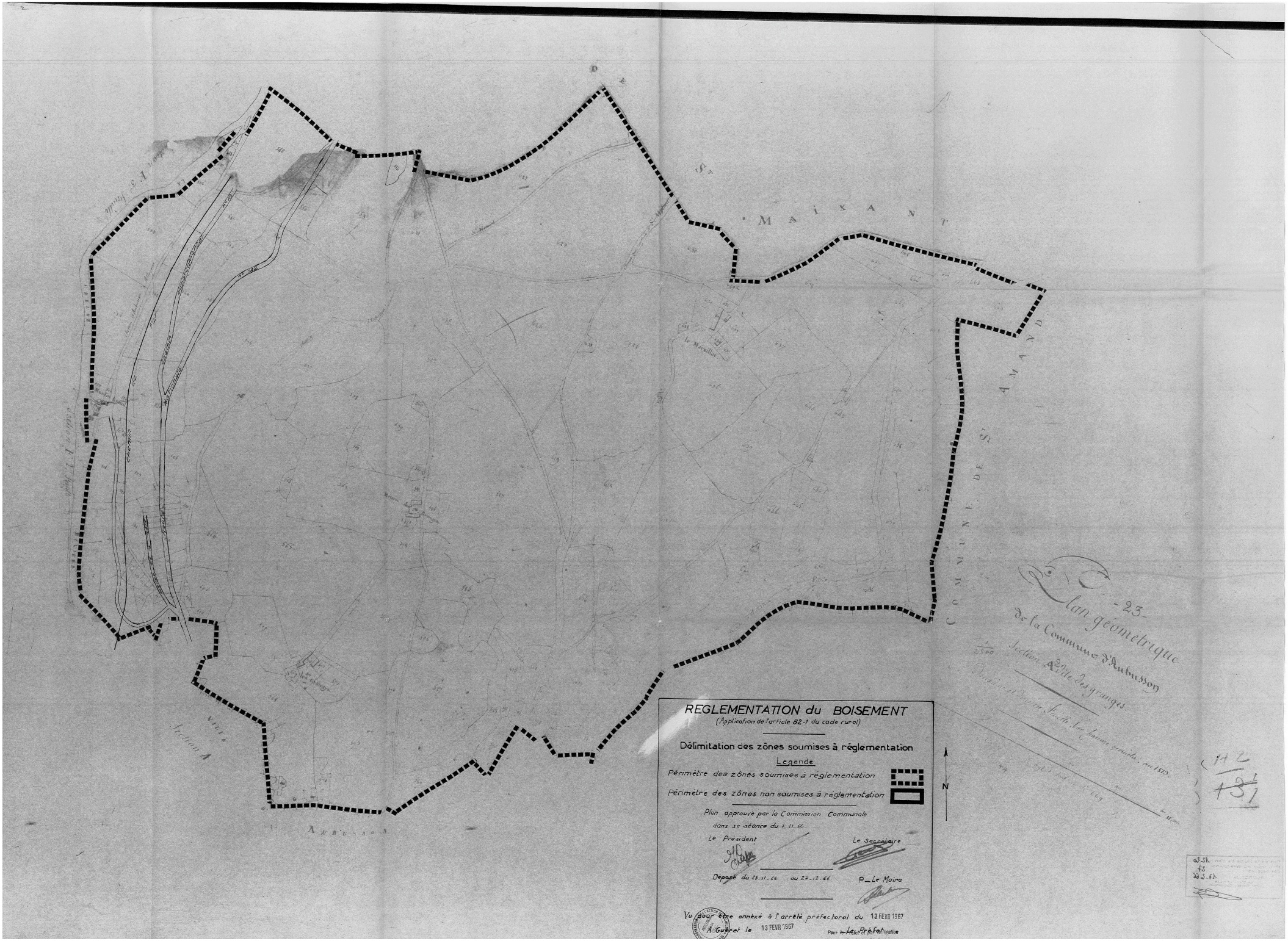
REGLEMENTATION du BOISEMENT
(Application de l'article 52-1 du code rural)
Délimitation des zônes soumises à réglementation
Légende
Périmètre des zônes soumises à réglementation
Périmètre des zônes non soumises à réglementation
Plan approuvé par la Commission Communale
dans sa séance du 7-11-66
Le Président
Le Secrétaire
Déposé du 28-11-66 au 27-12-66
P- Le Maire
Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 13 FEVR 1967
A Guéret le 13 FEVR 1967
Pour le Préfet
N
Plan géométrique
de la Commune d'Aubusson
Section A2 dite les granges
Section A
AUBUSSON
MAIXANT
Le Marvillon
Le Chaud
Le Mas
Le Pont
Le Moulin
Le Bourg
Le Puy
Le Pré
Le Bois
Le Champ
Le Clos
Le Jardin
Le Verger
Le Vignoble
Le Vieux
Le Nouveau
Le Grand
Le Petit
Le Haut
Le Bas
Le Milieu
Le Fond
Le Coin
Le Carrefour
Le Chemin
Le Sentier
Le Ruisseau
Le Pont
Le Moulin
Le Bourg
Le Puy
Le Pré
Le Bois
Le Champ
Le Clos
Le Jardin
Le Verger
Le Vignoble
Le Vieux
Le Nouveau
Le Grand
Le Petit
Le Haut
Le Bas
Le Milieu
Le Fond
Le Coin
Le Carrefour
Le Chemin
Le Sentier
Le Ruisseau